



## **Appel d'offres 2018/2019 du programme d'attractivité «Emilie du Châtelet» du laboratoire d'excellence P2IO**

Le comité de direction (CODIR) du laboratoire d'excellence (LabEx) P2IO lance un nouvel appel d'offres destiné à renforcer l'attractivité de P2IO. Il est prévu de lancer un autre appel d'offres de ce type mi-2019.

Les projets proposés devront avoir pour but :

- le support à l'organisation de colloques, ateliers, conférences ou d'évènements vers le grand public,
- le financement d'actions de communications,
- l'accueil de visiteurs chercheurs ou ingénieurs,
- une combinaison cohérente de ces trois objectifs.

Le financement total demandé par projet sera limité à 12 k€. L'enveloppe financière totale consacrée à cet appel d'offres sera de 80 k€.

**Le support à l'organisation de colloques, ateliers, conférences ou d'évènements devra vérifier les critères suivants :**

- intérêt scientifique majeur, à l'intérieur des thématiques de P2IO,
- la conférence doit se tenir sur le périmètre géographique de P2IO, Paris intra-muros étant éventuellement accepté si motivé par un contexte particulier,
- le président ou un vice-président du comité local d'organisation doit relever d'un laboratoire ou d'une équipe de P2IO,
- le comité local d'organisation doit être composé d'au moins 30 % de membres relevant de P2IO.

Les organisateurs devront veiller à donner à l'occasion de la conférence, la meilleure visibilité possible à P2IO.

La contribution de P2IO ne pourra pas dépasser 1 k€ pour les conférences nationales ou les conférences internationales modestes, 2 k€ pour les conférences internationales récurrentes classiques et 4 k€ pour les conférences internationales revêtant un caractère exceptionnel.



**L'accueil des visiteurs devra vérifier les conditions suivantes :**

- le visiteur bénéficie d'un contrat de travail auprès d'un organisme de recherche étranger,
- un programme de travail précis déterminé par l'équipe d'accueil devra être fourni,
- le dossier comprendra exclusivement un support financier pour l'organisation matérielle du séjour. Le support maximum accordé sera de 2000 euros par mois. Le nombre de mois demandés sera compris entre un et six au maximum sur une période de 12 mois.
- les dossiers comportant une proposition d'organisation de séminaires (par exemple séminaire dans le cadre de la série des Séminaires Communs des Origines et de la Physique des 2 Infinis), cours ou leçons au bénéfice de l'ensemble de P2IO sont encouragés, ainsi que les dossiers concernant l'invitation d'ingénieurs.

**Processus de sélection : les projets seront évalués et sélectionnés par le CODIR. Le CODIR se réserve le droit d'ajuster à la baisse le montant accordé à un projet sélectionné dans la limite de 15%.**

Le dossier des projets soumis, d'au maximum 3 pages, devra donc clairement aborder les objectifs précédemment cités. En outre les dossiers incluant une demande de support aux colloques, ateliers ou conférences devront indiquer le nombre de participants attendus et la fraction de participants relevant de P2IO ainsi que le budget global. Finalement le visa du directeur d'unité accueillant est requis pour les dossiers incluant une demande d'accueil de visiteurs.

**La clôture de l'appel à projets est fixée au 30 novembre 2018 à 17 heures.** Les dossiers devront être soumis par voie électronique au coordinateur de P2IO (coord@labex-p2io.fr).

La liste des projets sélectionnés sera diffusée courant décembre 2018.

Vous pourrez retrouver ce texte ainsi que d'autres détails sur le LabEx P2IO sur le site <http://www.labex-p2io.fr>